



D.R.
Simin Nouri

Présidente de l'association
des femmes iraniennes en France⁽¹⁾

■ A trop se focaliser sur le nucléaire et les aspects géopolitiques, les Européens risquent d'ignorer un facteur déterminant dans la crise actuelle en Iran, à savoir la situation sociale explosive.

spoliés des caisses d'épargne et des banques, victimes de la faillite des établissements financiers affiliés aux Gardiens de la révolution ou aux riches fondations religieuses. Il est vrai que le système bancaire est au bord de l'implosion. La monnaie iranienne est dévaluée et les prix grimpent.

On constate une plus grande organisation des manifestations. Des milliers d'enseignants actifs ou retraités ont organisé, le jeudi 10 mai, des rassemblements massifs dans 32 villes du pays, notamment devant le Majlis (parlement des mollahs) à Téhéran, pour protester contre la corruption des dirigeants, les salaires très bas, etc., et ont réclamé haut et fort la libération de leurs collègues emprisonnés. Plusieurs enseignants ont été arrêtés.

L'Occident reste complaisant

Si le régime des mollahs persiste dans ses comportements brutaux enracinés dans sa nature moyenâgeuse, c'est parce qu'il n'a jamais senti une pression internationale sérieuse. Au contraire, il s'est vu conforté dans ses agissements par la très longue politique de complaisance de l'Occident.

Zarif, le ministre des Affaires étrangères du régime des mollahs qui est venu à Bruxelles, est avant tout le représentant d'une théocratie aux abois qui ne subsiste qu'en réprimant atrocement sa population mécontente.

Vu le climat actuel qui règne sur la société iranienne, l'affaiblissement international du régime des mollahs a trouvé un accueil favorable dans le pays. Les Iraniens n'ont vu aucun bénéfice venant de la levée des sanctions internationales de-

puis deux ans et demi. Les dizaines de milliards de dollars "débloqués" suite à l'accord de 2015 et les recettes de la reprise des exportations pétrolières se sont volatilisés, alors que le peuple voit sa misère économique s'accroître jour après jour.

L'Europe perdra-t-elle son âme ?

Ces jours-ci, les Iraniens observent et scrutent attentivement l'attitude des pays occidentaux en ce qui concerne leurs droits politiques, civils et économiques foulés au pied par un régime affaibli, voire moribond. Ils se demandent si l'Union européenne, notamment les trois pays signataires de l'accord nucléaire, va

enfin prendre conscience de la gravité de la situation sociale dans leur pays en sortant des sentiers battus. Il est temps d'abandonner le jeu obsolète de "modérés contre les durs" et d'adopter une politique sérieuse de fermeté au sujet du nucléaire, du programme balistique, des ingérences néfastes du régime dans la région, mais aussi au sujet de la violation des droits humains.

Si l'Europe, par malheur, l'ignore encore une fois en pariant sur un pouvoir aux abois, elle

risquera de perdre à terme, et son âme et ses intérêts économiques dans ce grand pays.

→ (1) Simin Nouri est aussi co-auteure de l'ouvrage "Où va l'Iran ? Regards croisés sur le régime et ses enjeux d'influence" (Editions Autrement).

→ Le titre, l'introduction et les intertitres sont de la rédaction. Titre original: "Crise iranienne: la nécessaire extension du domaine de la lutte pour les droits de l'homme".

CHRONIQUE

Quand partenaires rime avec trop cher

■ La plus grande prudence s'impose en matière de partenariats public-privé, une échappatoire trop coûteuse.



Etienne de Callatay
Chroniqueur⁽¹⁾

CHRISTOPHE BORTELS

Côté éco

T ram à Liège ou écoles en Flandre, les pouvoirs publics cherchent à contourner les contraintes budgétaires en faisant réaliser des investissements par le privé. Attention, cela coûte... un pont. Qu'il s'agisse d'écoles, de prisons, de palais de justice ou d'infrastructures de transports publics et privés, l'état de délabrement de certains équipements collectifs est tout simplement indigne. L'excuse communément avancée est que l'Europe impose aux Etats membres une telle austerité budgétaire que les autorités politiques, quels que soient le niveau de pouvoir ou la couleur de la majorité, ne peuvent que se résoudre à sous-investir dans les infrastructures publiques.

L'explication est évidemment beaucoup trop courte. Si nous voulions réellement augmenter le volume des investissements tout en observant une certaine discipline budgétaire, nous pourrions le faire en comprimant d'autres dépenses ou en levant davantage d'impôts. Bien sûr, aucune de ces deux pistes ne suscite l'enthousiasme, ni auprès des électeurs, ni parmi leurs représentants.

Si l'Europe est blâmée, c'est non seulement parce qu'elle promet une stricte discipline budgétaire mais aussi parce qu'elle impose de comptabiliser les dépenses d'investissement comme des dépenses courantes, c'est-à-dire à concurrence de 100% l'année où la dépense est réalisée. Cette pratique tranche avec celle de la comptabilité d'entreprise, où les dépenses d'investissement ne sont imputées qu'au fur et à mesure de l'amortissement du bien considéré.

Avec l'approche actuelle, le gouvernement qui procède à un investissement d'un milliard d'euros ayant une durée de vie de 25 ans verra le solde budgétaire se détériorer non de 40 millions d'euros par an pendant un quart de siècle, mais d'un milliard d'euros en une fois. Ce gouvernement apparaîtra alors comme dispendieux et, éventuellement, en infraction par rapport aux engagements budgétaires

pris. Cette règle apparaît totalement idiote pour les investissements utiles, mais elle a un mérite, celui de dissuader les investissements à faible utilité sociale, et ceux-ci ne sont pas si rares. Tout investissement public n'est pas forcément bénéfique.

Confrontés à une telle méthode de comptabilisation, les pouvoirs publics ont trouvé la parade. Elle se nomme "partenariat public-privé" (PPP). Il est de multiples variantes de PPP mais, en simplifiant, il s'agit de faire procéder à l'investissement par une société privée qui, ensuite, donne ce bien en location aux pouvoirs publics. Dès lors, pour les autorités, la dépense est lissée dans le temps, comme s'il y avait eu amortissement graduel.

A malin, malin et demi, pourrions-nous penser... Mais, malheureusement, ce stratagème est loin d'être vraiment malin. En effet, les PPP reposent sur des contrats entre l'Etat et le partenaire choisi qui sont intrinsèquement problématiques et se révèlent très onéreux. Ce n'est pas étonnant: les entreprises privées se financent plus cher que les Etats, elles doivent rémunérer leurs actionnaires et, comme le rappelait R. Hausmann, elles ont une telle aversion au risque qu'elles exigent des taux de rendement exorbitants. La Cour des comptes européenne vient de publier un rapport (mars 2018) extrêmement sévère à l'encontre des PPP, et une autre étude récente (janvier 2018) de la Cour des comptes britannique n'est pas plus tendre, alors que le Royaume-Uni est a priori plus enclin à ce genre de montage. La plus grande prudence s'impose donc par rapport aux PPP.

Si le problème est comptable, la solution est dans une réforme de la comptabilité, pas dans une telle échappatoire coûteuse. Le Talmud recommande de ne pas compter sur le miracle. Pour le bien de nos finances publiques, il serait bon que, face à la nécessité d'investir plus – et mieux –, nos autorités renoncet à ce qui pourrait apparaître comme une solution miracle.

→ (1) Université de Namur
etiennedecallatay@orcadia.eu